

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 13 décembre 2022

Objet : DECISION MODIFICATIVE sur le budget principal et sur le budget annexe de la Creuse

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le deux décembre 2022, se réunit en session ordinaire, en salle Lac du Causse, au Conseil Régional, site de Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 30 (dont 8 procurations) - 75 voix

Votants : 30 Pour soit 75 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président - PRESENTIEL
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP – VISIO
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3^{ème} VP – PRESENTIEL
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4^{ème} VP – PRESENTIEL
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP – VISIO
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6^{ème} VP – VISIO
Mr Pierre ALLARD – 1 voix – PRESENTIEL
Mme Patricia BUISSON – 6 voix – (procuration donnée à Mme Rome)
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix – VISIO
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr Vidau) - 2 voix – VISIO
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix – VISIO
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix – VISIO
Mr Marc FERRAND – 1 voix – VISIO
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO
Mme Sarah GENTIL – 2 voix – (procuration donnée à Mr Bost)
Mr Thierry GODME – 1 voix – VISIO
Mr Jean-Marie HARRY – 1 voix – PRESENTIEL
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix – (procuration donnée à Mr Horry)
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix – (procuration donnée à Mr Destruhaut)
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix – (procuration donnée à Mr Muzette)
Mr Christian MANEUF – (suppléant de Mr Caffy) - 1 voix – VISIO
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) - 1 voix – PRESENTIEL
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO
Mr Pierre PEYRAMAURE – 2 voix – (procuration à Mr Bernardie)
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix – VISIO
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Faivre) - 6 voix
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – VISIO
Mr Joël VILARD – 1 voix – VISIO
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix – (procuration à Mr Montet)

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Président de la CC POL
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Vice-Président de la CC POL
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Adjointe au Maire de Limoges
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Conseiller communautaire CC ELAN Limousin Avenir Nature
Président du Conseil Départemental Haute-Vienne
Président CC Briance Combade
Conseiller communautaire CC Pays d'Uzerche
Conseiller communautaire CC Noblat
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente du Département de la Creuse
Conseillère Départementale de la Corrèze
Conseiller communautaire CC Ouest Limousin
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix

Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-Paul BARRIERE – (et son suppléant) - 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Camille CARCAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – (et son suppléant) - 2 voix
Mr Francis COMBY – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Albin FREYCHET – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) - 2 voix
Mr Jean-Marie MASSY – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix - 1^{er} VP
Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) - 2 voix

Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Conseiller Départemental Creuse
Président CC Pays Sostranien
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Vice-Président CC Pays Nexon Monts de Châlus
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Président CC Bénévent Grand Bourg
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Gartempe Saint Pardoux
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20221213-CS107_D840-

N°840-1

Une troisième décision modificative est nécessaire pour le budget principal ainsi qu'une quatrième pour le budget annexe Creuse.

Il convient, à cet effet, de prévoir, les inscriptions et ajustements de crédits comme détaillés ci-dessous :

Budget Principal :

AXIONE LIMOUSIN remboursement de TVA :

Suite à deux demandes complémentaires de remboursements de TVA à **AXIONE LIMOUSIN** sur les avenants **n°42 et 44**, il est nécessaire de régulariser les écritures comptables comme précisées ci-dessous :

Cette régularisation impacte à la fois un chapitre budgétaire réel et un chapitre d'ordre.

Réel :

Recettes d'investissement :

- **2 000 €** sur le chapitre 27 « *Autres immobilisations financières* » compte **2762** « *Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A* ».
- **-2 000 €** sur le chapitre 13 « *Subventions d'investissement* » compte **13158** « *Subventions d'investissement - EPCI* ».

Ordre :

Recettes d'investissement :

- **2 000 €** sur le chapitre 041 « *opérations patrimoniales* » compte **21538** « *autres réseaux* ».

Dépenses d'investissement :

- **2 000 €** sur le chapitre 040 « *opérations d'ordre et transfert entre sections* » compte **2762** « *Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A* »

Budget Annexe Creuse :

Section d'investissement :

Pour rappel, le plan de financement actualisé jalon2 voté le 24 mars 2021 (délibération 778) autorisait le Président du Syndicat mixte à contractualiser un montant total d'emprunt, pour la part Conseil Départemental /EPCI de la Creuse, à hauteur de **55 275 633€**. A date, le montant total des contrats d'emprunts signés par DORSAL s'élève à **50M€**.

Or comme précisé dans la délibération 805 du 1^{er} décembre 2021, le syndicat se réserve la possibilité, en cas de besoin, de mobiliser 5M€ supplémentaires.

Ce besoin est identifié dès aujourd'hui en raison d'une forte accélération des travaux de déploiement.

Il est proposé, ainsi, d'inscrire sur la section d'investissement du budget annexe Creuse un **emprunt supplémentaire de 5M€**. A ce titre une nouvelle consultation bancaire a été lancée en novembre 2022 pour une signature du contrat avant la fin de l'année 2022.

Recettes :

- **5 000 000 €** sur le chapitre 16 « *Emprunts et dettes assimilées* », compte **1641** « *Emprunts et dettes assimilées* ».

Dépenses :

- **5 000 000€** sur le chapitre 23 « *Immobilisations en cours* », compte **2315** « *Immobilisations en cours* ».

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité, d'approuver la décision modificative n°3 pour le budget principal et la décision modificative n°4 pour le budget annexe de la Creuse dans leur totalité et par chapitre tel que présenté ci-dessus.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,

